

Relamping de l'atelier et des bureaux :



Environnement

Remplacement des néons traditionnels par un éclairage LED certifié et entièrement recyclable.

-Économie : 61% soit 5391 Kw/an

-Durée de vie : 23 ans

Sécurité - Confort

-Réduction des scintillements

-aucun gaz nocif

-pas de dégagement de chaleur

-restitution de la lumière du jour

Qualité

Optimisation du rendu des couleurs.